

Manche : le Département va fournir des masques en tissu pour chaque collégien

Le Département de la Manche se prépare au retour des élèves dans les collèges pour le 18 mai. Ils recevront chacun deux masques en tissu.

Publié le 2 Mai 20 à 10:00



Les 6es et 5es seront les premiers à revenir dans les collèges, où des mesures de distanciation physique seront mises en place. (©Archives La Presse de la Manche)

La reprise des **cours dans les collèges** se fera le **18 mai**. Le **Département de la Manche** se prépare au retour, dans un premier temps, des élèves de 5^e et 6^e.

On est en capacité d'assurer cette rentrée, indique son président Marc Lefèvre. À partir d'aujourd'hui, nos agents des collèges vont recevoir 20 000 masques, et chacun d'eux un flacon de gel hydroalcoolique. »

Cette remise en ordre de marche va même s'opérer dès le 11 mai dans certains collèges. « Dix-huit de nos établissements fournissent **la restauration pour des écoles**. On se met là aussi en capacité d'assurer ce service auprès de ces écoles qui nous le demanderont, sachant qu'aujourd'hui, **ce n'est pas encore très clair sur la façon dont la restauration pourra être mise à disposition**. »

Deux masques par élève

Les élèves qui reprendront le chemin de leur établissement auront des masques de protection.

J'ai souhaité que l'on fournisse des masques à l'ensemble des collégiens. Il y aura deux masques par élève.

Le Département a passé une commande de **50 000 masques en tissu auprès des Tricots Saint-James** mais ils ne seront pas tous livrés pour le 18 mai. « L'Éducation nationale nous assure que nos collégiens seront dotés de masques dès la rentrée mais elle n'est pas

en mesure de nous dire quelle est la nature de ces masques : jetables ou en tissu. »

Les masques grand public que nous avons commandés à Saint-James sont des masques de catégorie 1, c'est-à-dire de protection maximale, pouvant être lavés 50 fois. »

« Comme les lunettes de la Sécu ! »

Cette commande aura un coût pour la collectivité. Le Premier ministre a annoncé que l'État participerait à 50 % du coût des masques. Marc Lefèvre a des doutes sur la nature de cette aide :

Il y a toujours la petite phrase qui tue derrière : en fonction d'un prix référence. Je crains fort que le prix de référence, ce soit comme les lunettes avec la Sécurité sociale...

La sécurité des collégiens est une priorité.

Il va falloir vivre avec ce virus pendant des mois et des mois. Démarrer avec les 6^{es} et 5^{es}, par demi-classe, me paraît opportun.

La question du « volontariat »

Ce qui préoccupe le président du Département, c'est un retour au collège sur la base du volontariat. « Je constate que les informations préoccupantes sont aujourd'hui divisées par deux, ainsi que le nombre d'appels au 119. »

Aujourd'hui, il y a probablement un grand nombre d'enfants qui sont en détresse que nous ne connaissons pas et que l'on va découvrir beaucoup plus tard. C'est pour moi un des éléments qui justifie de revoir ces enfants. »

« Ce qui m'inquiète dans cette affaire, c'est la notion de volontariat, parce que l'on pourrait penser que ce ne sont pas forcément ces familles qui vont être volontaires pour renvoyer leurs enfants à l'école. »

Des tablettes à disposition

Même si les collèges restent fermés pour l'instant, l'enseignement continue à distance. Le Conseil départemental s'est assuré que l'ensemble des élèves avait la possibilité de se connecter. « C'est vrai pour la plupart d'entre eux qui bénéficient de l'ordinateur familial. Pour ceux qui n'avaient pas de moyens informatiques, on a reconfiguré les tablettes numériques pour les mettre à disposition des élèves sous la responsabilité des principaux des collèges. »

Quelque **350 tablettes ont ainsi été remises ainsi que 35 clés 4G** pour les élèves qui rencontraient des problèmes de réseau.



Des tablettes ont été remises aux collégiens qui n'avaient pas d'accès au numérique pour travailler à distance. (©La Presse de la Manche)